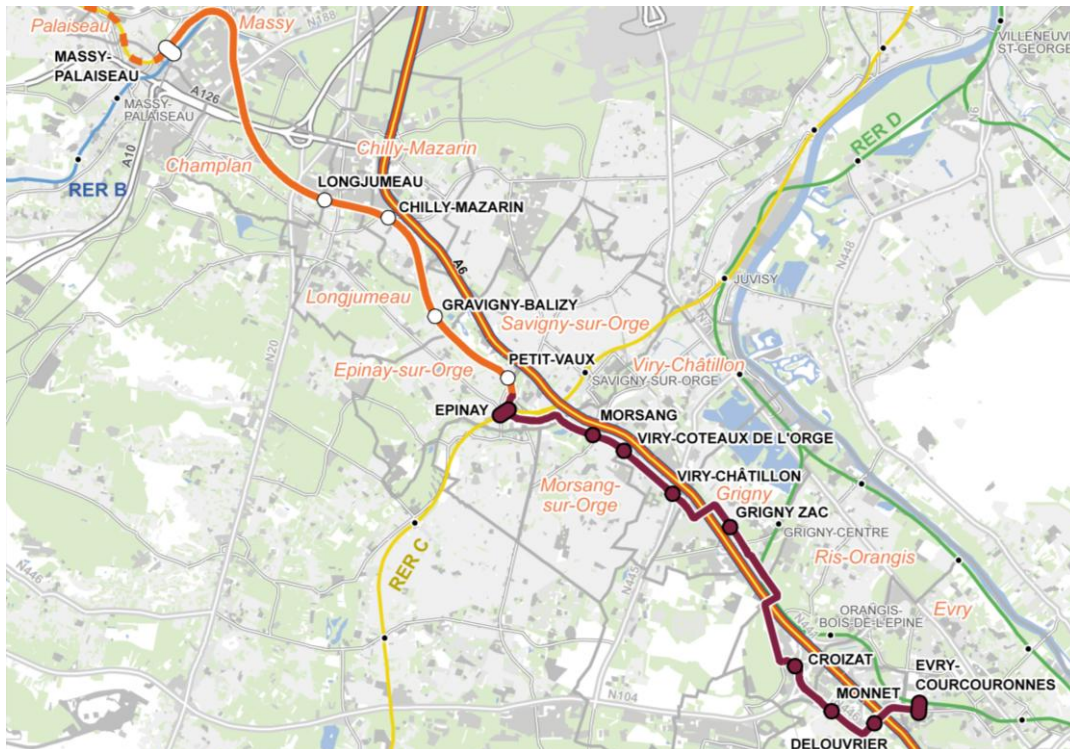


Bilan de la concertation Tram-train Massy Evry

❖ Tram-train Massy Evry : Une concertation dynamique.

Sur l'ensemble de la région Ile-de-France, les déplacements de banlieue à banlieue, en augmentation forte depuis plusieurs décennies, sont largement majoritaires : 70% du total aujourd'hui, 75% estimés à l'horizon 2015. Pour répondre efficacement aux besoins de déplacements internes à la partie sud de l'agglomération et offrir un vecteur de renouvellement urbain dans un secteur où le déséquilibre emploi/habitat est fort, l'Etat et la région Ile de France ont décidé d'inscrire le projet de liaison tram-train Massy-Evry dans le cadre du CPER 2007-2013.



Le tracé qui a été soumis à concertation comporte 13 arrêts (+1 en option) et présente une longueur d'environ 20,1 km, dont 10,0 km sur les emprises du RER C et 10,1 km en voie nouvelle de tramway. 30 000 voyageurs devraient parcourir ce trajet. Le temps de parcours entre Massy-Palaiseau et Evry-Courcouronnes s'établit à 32 mn.

Pendant 6 semaines (25 mai au 3 juillet 2009), la participation des élus et des populations fut forte et les contributions nombreuses :

- Des expositions dans chacune des villes concernées
- 3 000 dossiers de concertation
- 140 000 dépliants
- 10 000 synthèses du dossier ont été distribuées par boîte aux lettres.
- 11 000 visites du site www.tramtrain-massyevry.fr
- 5 réunions publiques soit 650 participants et 2 ateliers
- 195 avis sur les registres et 132 avis sur internet
- 10 contributions collectives d'associations
- Les motions de 6 communes et de 2 communautés d'agglomération

L'ensemble de cette concertation étant placé sous l'égide d'une garante, Mme. Catherine Vourc'h, désigné en novembre 2008 par la CNDP.

Contact Presse :

Sébastien Mabile › 01 47 53 28 42 › 06 15 39 21 58 › sebastien.mabile@stif.info

❖ **Les principaux enseignements.**

Le STIF a pris note de la **reconnaissance de l'enjeu du projet** par les grandes collectivités, les acteurs socio-économiques, le CG91, la CCI 91, l'AUDESO, l'Agence pour l'Economie en Essonne ; ainsi que de la part des associations d'usagers FNAUT et Circule.

Le projet est **assez unanimement** perçu comme un **bon moyen de relier deux pôles majeurs** du département en **structurant le territoire** en contribuant au développement économique de l'Essonne, et améliorant les correspondances et le maillage du réseau de transport en commun actuel. De plus il permet de disposer d'un transport accessible aux personnes à mobilité réduite et d'offrir un transport respectueux de l'environnement.

Les débats ont soulevé quelques interrogations qui pourront appeler à des compléments ultérieurs. C'est le cas de la réorganisation de desserte du RER C et de l'impact du projet sur les liaisons radiales et vers Versailles, ainsi que l'articulation et le maillage du projet avec le reste du réseau de Transport Commun. Les questions du traitement des passages à niveaux existant, de l'impact sur la circulation routière et le stationnement et des compensations pour les commerçants en cas de gêne, ont également été évoqués.

Les **oppositions** ont été centrées essentiellement sur le tracé dans le secteur d'Epinay/Savigny et le positionnement de la station de correspondance avec le RER C.

Il ressort également des **attentes fortes en matière d'insertion sur certains points précis** :

- rue des Rossays à Savigny-sur-Orge ;
- l'atelier-garage à Massy ;
- la qualité de la correspondance à Epinay-sur-Orge ;
- l'insertion urbaine de qualité à des endroits spécifiques.

Enfin, des **demandes supplémentaires** portant sur le prolongement vers Versailles, les dessertes supplémentaires : ZAC de la Bonde, Champlan, Savigny-sur-Orge et la prise en compte de la desserte d'un quartier d'habitat social tel Grand Vaux.

Des **ateliers de travail** spécifiques ont été fait à Savigny-sur-Orge avec la garante CNDP, le STIF, la SNCF, le maire, des élus et des associations les 2 et 16 juin 2009. Des quels sont sorti un consensus pour poursuivre les études selon **3 axes** :

- ✓ Possibilité d'un terminus du RER C (Z6) à Grand Vaux,
- ✓ Déplacement de la Grande Ceinture devant la rue des Rossays,
- ✓ Desserte de Savigny par la création d'une station supplémentaire sur le tracé porté par le STIF.

❖ **Orientations pour le dossier d'enquête publique**

Sur la base du **tracé porté par le STIF**, il est proposé de réaliser le **dossier d'enquête publique** (études de schéma de principe, étude d'impact...) en poursuivant la **dynamique des ateliers** liée à l'insertion du tram-train et en prenant en compte les **enseignements de la concertation** suivants :

- l'option du prolongement du tram-train de Massy à Versailles,
- la confirmation de la station ZAC de la Bonde à Massy,
- l'option d'une station supplémentaire à Champlan,
- l'option d'une station supplémentaire à Savigny-sur-Orge,
- la prise en compte de la desserte de Grand Vaux depuis la station de tram-train d'Epinay (optimisation des cheminements, traversées de la RD 257, passerelles...),
- l'étude par RFF du ripage de la Grande Ceinture rue des Rossays.